



The Date: 16 JAN 2022

Ref: 03 / U.M / F.S.T / 2022

مستغانم في:

الرقم: 03 / ج م ك.ع.ت. 2022

**PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE LA FACULTÉ DES  
SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE N°02**

En l'an deux mille vingt et deux et en date du quatre janvier, à neuf heures, s'est tenue, au sein de la salle de conférences, la réunion du Conseil de Direction de la Faculté des Sciences et de la Technologie, présidée par le Professeur **DJENNAD M'hamed**, Doyen de la Faculté, afin de discuter les points inscrits à l'ordre du jour suivants :

**Ordre du jour**

- Bilan de la pédagogie
- Bilan de la Post-Graduation
- Bilan du Secrétariat Général
- Questions diverses

**Etaient présents à la réunion :**

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| - P <sup>r</sup> . FEDDAG Ahmed       | Vice- Doyen chargé de la Pédagogie.                       |
| - D <sup>r</sup> . SARDOU Miloud      | Vice- Doyen chargé de la Post-Graduation                  |
| - P <sup>r</sup> . ADDOU Ahmed        | Responsable Assurance Qualité RAQ                         |
| - M <sup>r</sup> . HAMMA Abderrahmane | Secrétaire Général  |
| - P <sup>r</sup> . MERAH Mostefa      | Responsable du Domaine hall Sciences et de la Technologie |
| - D <sup>r</sup> . MEDJAHED Bendida   | Chef de département, Socle Commun ST                      |
| - D <sup>r</sup> . OULD SAID Belkacem | Chef de département de Génie Mécanique                    |

- **D<sup>r</sup>. HAMMOUDI Habib** Chef de département de Génie des Procédés
- **M<sup>r</sup>. BOUHALOUFA Ahmed** Chef de département, Génie Civil
- **D<sup>r</sup>. ROUBAI Chorfi Nabil** Chef de département d'Architecture
- **D<sup>r</sup>. HENNI Sidahmed** Chef de département de Génie Electrique
- **M<sup>r</sup>. ZELMAT Yassine** Adjoint Chef de département de Génie Civil
- **M<sup>r</sup>. BOUKHRISSA Mansour** Responsable de la Bibliothèque de la Faculté
- **M<sup>r</sup>. BENGANA Benaissa** Responsable des Laboratoires

Tout d'abord, Monsieur le Doyen a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil de Direction de la Faculté ; il a ensuite exposé les différents points de l'ordre du jour relatifs à la gestion de la pédagogie, de la post-graduation, et aux actions administratives accomplies par le Secrétariat Général.

### **I- Bilan de la Pédagogie**

Durant cette séance, le premier bilan qui a été dressé est celui du fonctionnement de la pédagogie dans chaque département afin d'évaluer l'état de fonctionnement du processus enseignement/apprentissage. En vue de cela, les chefs de département ont présenté les résultats des différentes tâches accomplies, selon le plan d'action semestriel, résumés comme suit :

**1. Attribution des sujets de recherches de fin d'études :** Après avoir proposé des thèmes de recherche, les étudiants en fin de cycle de 2<sup>ème</sup> Année Master et 3<sup>ème</sup> Année Licence ont choisi les sujets à traiter pour la préparation d'un mémoire de fin d'étude.

Les taux d'attribution des sujets sont évalués par les chefs de départements comme suit :

- 90 % pour le département Génie Électrique.
- 90 % pour le département de Génie des Procédés.
- 80 % pour le département de Génie Mécanique.
- 60 % pour le département de Génie Civil.
- 100 % pour le département d'Architecture.

2. **Élection des délégués de la faculté** : Monsieur le Vice-doyen a rappelé qu'une journée sera programmée pour l'élection des délégués de la faculté ; à cet effet, il a demandé que les procès-verbaux des élections des délégués des départements soient transmis au service du décanat avec les listes nominatives.
3. **Planification des emplois du temps** : La planification des emplois du temps nécessite, selon Monsieur le Vice-doyen, un travail de coordination entre les chefs de département afin d'éviter tout chevauchement des séances de cours et d'exploiter l'espace de la faculté de manière optimale.
4. **Journée portes ouvertes** : Une journée portes ouvertes est programmée en mois de mars, dont l'objectif est d'informer les étudiants sur les diverses spécialités. Cette démarche vise également l'élargissement de la vision des apprenants sur les différents domaines professionnels afin qu'ils puissent jeter leur dévolu sur des spécialités tout en étant convaincus.
5. **Initiation au système LMD** : Monsieur le Vice-doyen revient sur le sujet relatif à l'initiation des étudiants aux concepts fondamentaux du système LMD. Cette opération se déroulera au moment des séances de cours où les départements, pendant 15 minutes, auront la possibilité d'apporter les explications utiles pour la compréhension de ce système.
6. **Programmation des examens du premier semestre** : Seules les matières fondamentales seront programmées sous forme d'examens écrits en présentiel, a expliqué Monsieur le Vice-doyen. Pendant cette réunion, les chefs de département présents se sont mis d'accord sur un programme d'examens à réaliser en deux semaines.
  - Première semaine
  - Département tronc commun ST : de 10 h à 11h30 du samedi au jeudi.
  - Les départements Génie des Procédés, Génie Électrique, Génie Civil, Génie Mécanique : de 8h à 10h. Après-midi de 12h à 14h00 pour les niveaux M 2 et L3

### - Deuxième semaine

- Puisque les examens du département tronc commun ne durent qu'une semaine, les autres départements GP, GE, GC, GM auront, par conséquent, l'espace suffisant pour répartir le reste des examens des M1 et L2. Il est à noter que l'examen ne doit pas dépasser 1h.

Durant cette semaine les locaux seront répartis de la manière suivante :

- Département Génie des procédés : Amphis 04 et 05, Bloc H et E.
- Département Génie Civil : Amphi 2, Bloc G et D.
- Département Génie électrique : Amphi 3, Bloc B.
- Département Génie Mécanique: Amphi 1, Bloc A.

En ce qui concerne les matières transversales et de découvertes, les modalités du déroulement des examens de ces matières se feront à distance, via la plate-forme Moodle, et ce, conformément aux directives du rectorat.

**7. Examens de Rattrapage** : Ces examens sont programmés durant la période allant du 27 février au 05mars. Ces dates doivent être publiées sur le site des étudiants.

**8. Recrutement des enseignants vacataires** : Désormais, selon les nouvelles recommandations, le recrutement des enseignants vacataires doit faire l'objet d'un appel d'offres publié sur le site de la Faculté.

**9. Cours à distance** : Monsieur le Doyen a précisé que les enseignants sont tenus de diffuser leurs cours sous forme de vidéo pour les matières transversales et de découvertes. Cependant, tous les cours doivent obéir à une progression thématique, structurée sous forme de chapitres, de séances où l'on mentionne les dates de chaque cours en sus.

**10. L'inscription des étudiants** : La responsable de la cellule de communication a précisé que l'opération des inscriptions est achevée.

## **II- Bilan de la post-graduation**

**1. Avant-projet des doctorants** : Le Vice-doyen chargé de la post-graduation a annoncé que tous les avant-projets ont été validés.

2. **Conseil Scientifique des départements** : La procédure exige que les Membres des Conseils scientifiques des départements se réunissent selon le calendrier annuel des assemblées, ces membres sont constitués de l'équipe du département et des chefs de filières.
3. **Renouvellement des membres du Conseil Scientifique des départements** : Monsieur Doyen a rappelé que les conseils scientifiques se renouvellent à la fin de chaque mandat.
4. **Les étudiants Boursiers** : Les étudiants bénéficiaires d'une bourse à l'étranger doivent obtenir leurs relevés de notes dans des délais qui ne dépassent pas la date de leur départ.
5. **Laboratoires de recherches** : Le Vice-doyen a précisé que la passation de consigne doit faire l'objet d'un procès-verbal.

### **III- Bilan du Secrétariat Général**

- 1- **Gestion de stock** : L'organisation de la gestion de stock exige la pratique d'un étiquetage des produits, sur lequel est mentionnée la date limite de consommation, dans le but de faciliter l'inventaire des besoins pour les travaux pratiques et d'établir une mise à jour à transmettre aux chefs des départements.
- 2- **Le bilan comptable**: Au terme de l'exercice comptable de l'année, le secrétaire général a affirmé que la clôture du bilan annuel a été effectuée avec succès.
- 3- **Les travaux de réalisation de rénovation** : Le secrétaire général a également précisé que les travaux de rénovation des amphithéâtres, salles de conférences et salles de cours, ont été accomplis conformément au plan d'action.
- 4- **Hall technologique** : Ce projet est soumis à une étude financière ; un devis estimatif a été proposé en attendant l'accord du chef de l'établissement

#### IV- Questions diverses

1. **La saisie des notes** : Les nouvelles recommandations exigent que les enseignants saisissent les notes sur la plate-forme Progress. Pour cela, un nouveau code confidentiel a été transmis aux différents enseignants pour accéder à cette plate-forme.
2. **État des besoins** : Chaque département est tenu de faire des prévisions relatives aux produits consommables et au besoin divers de l'année universitaire.
3. **Matériels des laboratoires de recherches** : Afin d'assurer le bon déroulement de la recherche scientifique, un travail de coordination s'impose entre les chefs de labs et les responsables des départements. Les ingénieurs des labs doivent faire l'inventaire du matériel et de son état de fonctionnement.
4. **Maintenance du matériel de fonctionnement** : En l'absence de personnels spécialisés en maintenance, l'opération destinée à l'entretien du matériel de fonctionnement pourrait être confiée aux enseignants spécialistes en la matière.
5. Suite à la proposition de D<sup>r</sup>.GHOMRI Leila, une conférence intitulée : - Présentation du **EOR ( Enhanced Oil Recovery)** sera animée par l'expert M<sup>r</sup>. **EL Kheir Zemouri** pour le 13 Janvier 2022 à 09<sup>h</sup>00 au niveau du site de la Faculté.
6. Une discussion fructueuse a été entamée sur les projets **PRFU** et la nouvelle réglementation applicable à partir du 17 Avril 2020.  
Un terrain d'entente a été dégagé par les membres du projet assurant des heures supplémentaire d'enseignement.

La séance fût levée à 11h30.

**Le Doyen**

